

ANGLAIS

LANGUE VIVANTE 1 ET 2

Il convient d'évoquer le statut particulier de la langue anglaise et, partant, de l'enseignement de l'anglais dans le système éducatif français. L'anglais, langue véhiculaire du monde contemporain, omniprésent dans le monde des affaires, dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et dans beaucoup d'aspects de la vie quotidienne des Français (cinéma, chansons, publicités, séries télévisées) est la première langue étrangère étudiée par une grande majorité de lycéens. Il en résulte une impression de familiarité qui peut amener à douter de la nécessité de consacrer du temps et de l'effort à l'étude de cette langue. Cette illusion est renforcée à l'écrit par les similitudes entre de nombreux mots en français et en anglais. Or, contrairement à une idée reçue, l'anglais n'est pas une langue facile. Il faut donc souligner la nécessité d'un apprentissage rigoureux et substantiel, qui seul permet d'acquérir une maîtrise suffisante de l'anglais pour pouvoir communiquer de manière efficace dans une langue authentique avec des interlocuteurs anglophones ou non anglophones, dans les circonstances de la vie personnelle ou professionnelle.

Une attention particulière sera portée à la maîtrise de la langue orale. Il faut insister sur, d'une part, l'importance d'une pratique soutenue de la langue orale, source principale de difficultés pour les francophones, et, d'autre part, le plaisir que l'on éprouve à s'exprimer avec aisance dans une langue étrangère.

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS EN CLASSE DE SECONDE LV1 ET LV2

La finalité de l'enseignement de l'anglais au lycée demeure la formation à la communication et la formation générale de l'individu, de plus en plus sollicité par la culture et la langue du monde anglophone. De cette mission éducative découle la nécessité d'intégrer au programme d'anglais une dimension culturelle sans laquelle aucun apprentissage linguistique à long terme ne peut se faire.

Dans une logique de cohérence, les objectifs de l'enseignement de l'anglais au lycée s'inscrivent dans la continuité de ceux poursuivis au collège. Ils se décomposent en trois volets interdépendants :

- consolider et enrichir les savoirs et les savoir-faire linguistiques ;
 - accroître la formation culturelle, intégrée à l'enseignement de la langue et construite sur le mode d'une complexification progressive ;
 - développer les méthodes personnelles de travail, indissociables de l'apprentissage, pour rendre les élèves de plus en plus autonomes.
- La classe de seconde a pour objectif prioritaire de consolider les connaissances et compétences acquises au collège.

I - OBJECTIFS LINGUISTIQUES

A - Les quatre compétences

Le professeur renforcera les savoir-faire des élèves dans les quatre compétences : compréhension de l'oral et de l'écrit, production de l'oral et de l'écrit en variant les tâches et en graduant les exigences. Il cherchera à développer les capacités cognitives des élèves (savoir anticiper, émettre des hypothèses, les vérifier, inférer, mettre en réseau et tirer des conclusions) et à mettre en évidence l'interdépendance des quatre compétences.

En construisant les enseignements et en les programmant, le professeur aidera les élèves dans leur apprentissage, et dans le même temps, leur donnera l'occasion d'évaluer leurs propres progrès au fil des mois. Dans une perspective de continuité avec l'apprentissage de l'anglais au collège et dans le cadre d'une approche communicative, la compréhension orale et la production orale seront privilégiées. Elles devront faire l'objet d'un entraînement régulier, structuré et graduel tant en réception qu'en production. Le professeur s'attachera à diversifier les supports - écrits, sonores, audiovisuels ou multimédia, à utiliser des documents authentiques et à optimiser l'exposition à

la langue dans le cadre horaire fixé, ainsi qu'en dehors de la classe. Si certaines tâches écrites peuvent être réservées au travail à la maison, le professeur devra organiser des séances consacrées à la construction des compétences de compréhension et de production de l'écrit en distinguant entraînement et évaluation.

Compréhension

Trois niveaux de compréhension peuvent être définis selon que les supports seront exploités pour leur contenu informatif ou de façon plus approfondie :

- compréhension globale : identifier les informations essentielles du message (de quoi parle-t-on ? d'où vient le message ? à qui s'adresse-t-il ? etc.) ;
- compréhension sélective : rechercher ou vérifier à la demande des informations précises permettant de faire un résumé du contenu du support ;
- compréhension de l'implicite : percevoir la tonalité du message, les intentions du ou des locuteurs...

Compréhension de l'oral

L'objectif sera de faire comprendre l'essentiel d'un document audio ou vidéo court (d'une à deux minutes) faisant intervenir un, deux ou plusieurs locuteurs. L'enseignant aidera l'élève à se construire la compétence de compréhension de l'oral en graduant la difficulté des documents sonores tout en réduisant progressivement le guidage.

Cet entraînement ne saurait à l'évidence se limiter à une série de questions posées par le professeur : il conviendra de mettre en place des stratégies d'écoute active. Pour segmenter le flot sonore continu en identifiant des groupes de sens et construire le(s) sens du message, l'élève est amené à faire appel à certaines capacités cognitives qui concourent à faire émerger des sens. Parmi elles, citons :

- anticiper sur ce qui va être entendu à partir des données de la situation antérieure à l'écoute proprement dite ;
- discriminer sons et schémas accentuels caractéristiques de l'anglais oral pour activer la reconnaissance du connu ;
- émettre des hypothèses pour compenser le mal perçu à partir du contexte ;
- segmenter les éléments constitutifs du message de façon à ordonner le flot sonore continu ;
- identifier les divers types de message (déclaratifs, interrogatifs, injonctifs) et identifier leur fonction (descriptive, narrative ou informative) ;
- repérer les indices de cohérence (repères spatio-temporels, articulations logiques) afin d'affiner la compréhension du message ;
- extraire les mots porteurs de sens et les éléments expressifs du message oral, de façon à construire le sens du message sous forme d'hypothèses au fil de l'écoute ;
- inférer le sens de ce qui n'est pas connu en prenant appui sur le contexte ou en se référant à son expérience du monde ;
- classer et mettre en relation les éléments-clés du message pour opérer le traitement de l'information, de façon à les mémoriser et vérifier les hypothèses émises et parvenir ainsi à la compréhension ;
- résumer régulièrement ce qui vient d'être entendu afin de stocker en mémoire le message en construction ;
- analyser la portée de certains éléments linguistiques et supra-segmentaux pour accéder, le cas échéant, à l'implicite du message en interprétant les attitudes, les réactions et les sentiments ;
- faire la synthèse pour appréhender la situation et ses enjeux.

Il convient d'attacher une grande importance à la compréhension de l'anglais oral qui pose des problèmes particuliers aux élèves francophones. Tel mot "transparent" à la lecture pourra être opaque à l'écoute. C'est ainsi que de nombreux mots, identiques à l'écrit en français et en anglais - *constitution, education, elephant, introduction*, etc. - ne sont pas facilement compris à l'oral. De même, une phrase comme *there were more than you can imagine*, qui ne comporte que deux syllabes accentuées et où la prononciation des cinq

mots grammaticaux est réduite, sera difficile à comprendre. L'enseignant attirera l'attention des élèves sur ces problèmes (voir plus loin les remarques sur la phonologie).

Par ailleurs, en classe de seconde, on peut commencer à sensibiliser les élèves à la grande diversité des accents nationaux et régionaux de l'anglais et à prendre conscience de l'importance des niveaux de langue dans les relations sociales. Il s'agira également d'amener les élèves à percevoir, au-delà des variations phonétiques et mélodiques, la cohérence du système d'intonation et d'accentuation de l'anglais.

Compréhension de l'écrit

Le travail devra s'appuyer sur des documents très variés. Tout document susceptible d'être rencontré, utilisé, lu dans la vie courante d'un pays anglophone convient - panneau explicatif, brochure, texte publicitaire, bandes dessinées ou cartoons - aussi bien qu'extraits de romans, nouvelles, poèmes, scripts, articles ou textes de chanson. La recherche documentaire sur l'internet donnera également de multiples occasions de lire/déchiffrer de l'anglais.

Qu'il s'agisse d'activité de lecture approfondie en classe ou de lecture cursive d'œuvres d'une certaine ampleur pour le plaisir (cours romans, nouvelles, etc.), l'élève est amené à mettre en œuvre certaines stratégies de lecture efficaces, parmi lesquelles :

- repérer les éléments pertinents de la mise en page (pagination, ponctuation, etc.) pour identifier la nature du document écrit ;
 - identifier les éléments périphériques (auteur, source du texte, date de publication, titre, nombre de paragraphes) ;
 - anticiper un contenu à partir du titre, de la première phrase ou du premier paragraphe en émettant des hypothèses qu'il s'agira de vérifier en cours de lecture ;
 - repérer les articulations logiques du discours (mots de liaison, enchaînement, reprises anaphoriques) pour émettre des hypothèses de sens ;
 - identifier les valeurs exprimées par les formes grammaticales (comparaison, modalité, passivation, etc.) pour faire des suppositions et vérifier leur justesse en cours de lecture et retrouver la cohérence du texte à partir des indices pertinents ;
 - partir du connu pour compenser l'inconnu ;
 - inférer le sens des mots inconnus en se fondant sur le contexte et/ou sur les procédés de formation des mots (dérivation/composition, etc.) ;
 - opérer le traitement de l'information : éliminer les éléments non pertinents et établir des liens pour construire du sens au niveau de l'explicite, et le cas échéant, à l'implicite (procédés ironiques, etc.).
- À l'occasion de l'étude de ces différents types de textes, le professeur fera remarquer qu'en face des "mots transparents" évoqués dans le paragraphe "Compréhension de l'oral", ces très nombreux "vrais amis" qu'on trouve dans les deux langues avec la même orthographe et le même sens - *table, elephant, multiple...* qui facilitent la compréhension de l'écrit - il convient de repérer les "faux amis" les plus fréquents - *actually, bless, deceive, injure, library...* - source réelle de confusion et d'erreurs.

Un véritable entraînement, ici aussi, mettra en place des stratégies de lecture adaptées au type de document rencontré : repérage de l'agencement argumentatif dans les textes discursifs, de la trame narrative dans les récits, des points d'ancrage de la communication dans les publicités et les brochures... Il s'agira de ne pas laisser les élèves démunis devant un document en balisant des parcours de lecture réutilisables.

Production orale

L'enseignant se fixera comme objectif d'apprendre aux élèves à prendre la parole en continu et sous forme dialoguée dans une langue simple. Il veillera à développer leur aptitude à s'écouter et à se corriger les uns les autres, ainsi qu'à réagir à l'imprévu, et tirera parti des occasions permettant de reformuler et d'enrichir utilement les énoncés. Pour formuler oralement un message dans la langue d'aujourd'hui, telle qu'elle est pratiquée dans les situations courantes de communication, qu'il s'agisse de prendre la parole dans une situation de dialogue ou de prendre la parole en continu (dans le cadre d'une présentation d'un compte rendu, d'un exposé ou d'une argumentation), l'élève est amené à mettre en œuvre certaines stratégies, parmi lesquelles :

- reproduire un énoncé ou un message en respectant schémas accentuels et intonatifs (poème, chanson, etc.) ;
 - reformuler le contenu d'un message simple de façon intelligible, c'est-à-dire en respectant les types d'énoncés (déclaratifs, informatifs, injonctifs), les schémas accentuels et intonatifs et en réalisant correctement les phonèmes ;
 - mobiliser ses connaissances lexicales, grammaticales, phonétiques et culturelles de façon pertinente ;
 - produire des énoncés complexes pour argumenter son point de vue ;
 - avoir recours à des stratégies de compensation en faisant appel à des périphrases qui lui permettent de dire ce qu'il veut dire avec ce qu'il peut dire ;
 - contrôler son expression a posteriori et la corriger en cas d'erreur ;
 - reformuler ce qui vient d'être dit de façon appropriée pour assurer la compréhension mutuelle ;
 - le cas échéant, demander de l'aide à l'interlocuteur ou faire preuve d'initiative dans l'échange avec un interlocuteur.
- S'agissant de prononciation, il convient de faire ressortir les liens entre production et compréhension : l'élève qui n'a pas fait l'effort de prononcer un mot comme *photographer* avec le schéma accentuel approprié aura toujours des difficultés pour le reconnaître. Le professeur insistera sur le fait que, au-delà de l'objectif traditionnel de parler l'anglais avec "un bon accent", il s'agit d'abord de se faire comprendre et que prononcer une consonne ou une voyelle peut entraîner un malentendu, par exemple en disant *sick* au lieu de *thick* ou *ship* à la place de *sheep*.

Production écrite

En classe de seconde, les activités proposées devront amener les élèves à mettre en œuvre les éléments grammaticaux et lexicaux étudiés au collège, ainsi qu'à produire des énoncés d'une complexité croissante. Elles seront de nature différente, réduction (résumés, comptes rendus, voire prise de notes), expansion à partir de notes ou pourront faire appel à l'imagination (narrations, articles de type journalistique et dialogues) et à la réflexion des élèves (descriptions et analyses de documents iconographiques simples). Un apprentissage méthodologique pour chacun de ces types d'écrit est à prévoir. Le pastiche est un exercice à envisager, "écrire à la manière de..." permet d'établir un lien entre compréhension et production. L'enseignant pourra en cours d'année commencer à travailler l'argumentation.

On attendra des élèves qu'ils soient capables de construire des paragraphes et au final de rédiger des productions de 150 mots environ. Pour cette compétence, qu'il s'agisse de la rédaction d'énoncés simples ou d'une production écrite plus complexe, l'élève est amené à mettre en œuvre certaines stratégies productives, parmi lesquelles :

- analyser, identifier le sujet ;
- mobiliser les savoirs adaptés à la tâche et aux valeurs que l'on veut exprimer ;
- utiliser ses connaissances pour dépasser les obstacles (chercher des périphrases ou des formulations approximatives) ;
- sélectionner les mots de liaison afin de structurer les paragraphes et de créer la cohérence de l'ensemble de la production ;
- complexifier et enrichir le discours pour exprimer une pensée argumentée, étoffée et nuancée ;
- contrôler la production en utilisant ses connaissances pour identifier et corriger ses erreurs.

Dans le cadre du travail écrit, il conviendra de faire ressortir les spécificités de l'oral et de l'écrit : alors qu'à l'oral on privilégie la juxtaposition d'énoncés simples, la langue écrite permet la production d'énoncés complexes faisant appel aux processus de subordination syntaxique. La rédaction de textes plus personnels, pour décrire une expérience ou donner un avis, peut permettre d'aller vers une expression écrite plus libre. Enfin, l'utilisation de l'internet pour envoyer des courriers électroniques à des correspondants à travers le monde représente une motivation supplémentaire pour rédiger des textes en anglais.

Le tableau ci-après récapitule les compétences attendues en fin de seconde.

COMPÉTENCES :	L'ÉLÈVE SERA CAPABLE DE :	EXEMPLES DE CONTEXTES ET SUPPORTS
Compréhension de l'oral	<ul style="list-style-type: none"> - comprendre un document audio ou vidéo court d'1 à 2 minutes portant sur des domaines étudiés ; - comprendre un dialogue de la vie courante ; - comprendre l'essentiel d'une conversation entre plusieurs personnes sur un thème étudié. 	<ul style="list-style-type: none"> - chansons, extraits de pièces de théâtre, de films, d'œuvres de fiction lues, poèmes... ; - situations de communication (échanges réels ou virtuels, voyages linguistiques) ; - extraits de débats télévisés, de reportages radiophoniques.
Production orale	<ul style="list-style-type: none"> - demander et apporter des informations dans le cadre de la vie quotidienne ; - prendre part à une conversation ou un débat pour raconter des expériences, faire part de son opinion en argumentant pour justifier sa position ou réfuter celle de l'interlocuteur, réagir aux propos tenus par les autres élèves ; - rendre compte de façon organisée du travail fait sur un document, présenter en continu un petit commentaire ; - effectuer une présentation orale (et non d'écrit oralisé) de 1 à 2 minutes face à un groupe ; - lire à voix haute un texte connu de manière compréhensible ; - réciter un court texte de façon expressive. 	<ul style="list-style-type: none"> - simulations de situations de communication. - conversation téléphonique, discussions, débats, échanges portant sur la compréhension et l'interprétation d'un document en classe ; - compte rendu de début d'heure de cours, restitution de commentaire de texte après élaboration collective... ; - apport d'informations : exposé faisant suite à une recherche documentaire, présentation d'une lecture, d'une revue de presse... ; - citations, poèmes, extraits de pièces de théâtre.
Compréhension de l'écrit	<ul style="list-style-type: none"> - comprendre des documents authentiques simples ayant trait à la vie quotidienne ; - comprendre des textes rédigés dans une langue courante ; - comprendre des textes narratifs, discursifs ou poétiques d'une longueur maximale de 300 mots ; - pratiquer une lecture "extensive" de textes longs. 	<ul style="list-style-type: none"> - publicités, prospectus, informations touristiques... ; - lettres, e-mails : description d'événements, expression de sentiments... ; - articles de presse, pages web, extraits de contes, de nouvelles, de romans, poèmes... ; - nouvelles intégrales, dossiers de presse, extraits de pièce de théâtre, scripts de documents vidéo ou audio...
Production écrite	<ul style="list-style-type: none"> - rédiger des messages de la vie courante ; - prendre part à un échange épistolaire ; - rédiger un texte court à caractère narratif, ou développant une argumentation (phrases complexes, paragraphes, articulations rhétoriques) ; - rédiger des dialogues ou de courts textes de fiction ; - rédiger un essai de 150 à 200 mots. 	<ul style="list-style-type: none"> - cartes postales, lettres... ; - lettres, e-mails (échanges sur thèmes étudiés)... ; - récit, compte rendu, 'letters to the editor', biographies, articles courts, ateliers d'écriture (travail d'expansion à partir de dépêches de presse, de réduction à partir de textes longs). Intervention dans des groupes de discussion et forums sur Internet ; - suite d'une page de roman, "creative writing" organisant plages de narration, de description et de dialogues, pastiches... ; - production semi-guidée ou expression libre.

B - Savoirs linguistiques

Lexique

Le programme lexical de seconde doit s'inscrire dans deux logiques complémentaires et cohérentes. Il doit conduire à :

- renforcer le programme lexical du collège présenté par thèmes :
 - . l'individu (sa description, ses repères, sa perception, ses activités intellectuelles, ses projets, son caractère et ses réactions affectives) ;
 - . son environnement (environnement animé, environnement inanimé, société et institutions) ;
 - . ses activités (vie quotidienne, fêtes, déplacements et voyages, monde du travail, écologie).
 - enrichir le lexique dans le cadre de la composante culturelle de la classe de seconde (voir infra II - Objectifs culturels) :
 - . mémoire (l'histoire, la chronologie, les causes, le passé, la notion de patrimoine, le souvenir, le témoignage, la lettre...);
 - . échange (le commerce, la consommation, influences culturelles et linguistiques, le tourisme, le voyage, les traditions, les transports...);
 - . lien social (le sport, l'école, le multiculturel, les communautés, les fêtes, les célébrations, le travail, la vie sociale, la vie associative, la convivialité, la religion, les tensions sociales, les partis politiques, les drapeaux...);
 - . création (le théâtre, la peinture, la sculpture, la littérature, la poésie, la chanson, la musique, les lieux de culture ; réactions affectives et esthétiques...).
- Le programme lexical fera apparaître les spécificités culturelles en

suspens dans les mots et le rapport au réel qu'elles expriment (*suburbs, inner city, downtown, skyline, home, cosy, nice, etc.*). Cette démarche permettra de rendre visible le lien entre langue et culture. Le programme lexical devra également fournir aux élèves l'occasion de réfléchir sur les phénomènes lexicaux, ce qui permettra de les amener à découvrir le sens des mots par inférence. L'enrichissement du lexique passe aussi par l'analyse et un début d'appropriation des processus de dérivation et de composition si productifs en anglais, ainsi que par l'étymologie, stratégies transférables d'un document à l'autre. Il est indispensable de continuer d'apprendre à l'élève de seconde à réfléchir sur le lexique, sur la forme et le sens des mots.

Rappelons enfin que, dans le cadre du cours, les besoins lexicaux des élèves sont de trois ordres :

- ce qui est nécessaire pour comprendre les documents étudiés ;
- ce qui est nécessaire pour en rendre compte et donner un point de vue ;
- ce qui est nécessaire pour prendre une part active au cours qui se déroule en anglais, sans recours inutile au français.

Grammaire

L'apprentissage grammatical exige à la fois une pratique régulière de la langue et une réflexion sur celle-ci. L'analyse grammaticale apporte un éclairage utile, parfois indispensable, sur le fonctionnement et la cohérence de la langue mais ne saurait être une fin en soi. Étant donné que la classe de seconde constitue "la classe de consolidation" au lycée, le programme grammatical de cette classe doit s'appuyer sur le programme de la classe de troisième.

La classe de seconde est donc l'occasion d'aider l'élève à organiser et à hiérarchiser ses savoirs dans la continuité du système grammatical qu'il a commencé à se construire au collège, et ce, dans le cadre d'une grammaire de l'énonciation (voir "Enseigner au collège, anglais LV1-LV2, programmes et accompagnement", principes généraux, pp 28-29). L'élève a appris que tout énoncé est le résultat des choix opérés par celui qui parle en fonction du contexte, de celui à qui il parle et du message qu'il veut transmettre. Cette approche, initiée au collège, permet d'affiner l'étude et la pratique de certains domaines-clefs de la grammaire anglaise (le temps, l'aspect et la modalité, la détermination du nom, etc.) et aidera l'élève à établir une communication authentique.

On s'attachera en priorité, toutefois, à ce que les élèves maîtrisent un nombre limité de points essentiels garants d'une correction minimale de la langue.

Ceci concerne notamment :

- le choix des déterminants *ø, a, the, much/many, (a) little/ (a) few, every, some, any, no* ;
- les accords de nombre (déterminant/nom et sujet/verbe) ;
- la place et l'invariabilité de l'adjectif ;
- le choix des temps et aspects (oppositions : présent simple/présent + *be -ing, simple past/présent + have -en*) ;
- la construction et l'emploi à bon escient des modaux ;
- les constructions négatives et interrogatives ;
- le discours rapporté.

Il conviendra aussi, bien entendu, de consolider les connaissances syntaxiques en ce qui concerne :

- la phrase simple : l'ordre des mots, notamment la place des adverbess, la construction et l'emploi des verbes prépositionnels et à particule, la complexification du groupe nominal ;
- la phrase complexe, essentiellement au niveau de l'écrit : coordination, V + (*that*)/V + to/V + *-ing* /, subordonnées circonstancielles, etc. ;
- les reprises par auxiliaire, si caractéristiques de l'anglais parlé (*isn't it ?, yes, he does, so/neither do I*, etc.).

Il s'agira alors d'aller vers une expression plus élaborée, tout en renforçant les connaissances ayant trait à la syntaxe. On entraînera les élèves à construire et à enchaîner des énoncés complets et nuancés dans une situation d'énonciation donnée.

Phonologie

La langue orale constitue certainement la principale difficulté de l'anglais pour les francophones, car c'est ici que les différences entre le français et l'anglais sont les plus importantes. Au cours de sa scolarité au collège, l'élève aura pris connaissance des problèmes posés par l'anglais oral sans nécessairement avoir clairement perçu que des stratégies existent pour les résoudre. En classe de seconde, les acquis linguistiques des élèves et la richesse croissante des supports oraux et écrits employés en cours permettent d'organiser, à partir des documents utilisés, une approche plus systématique des régularités de l'anglais autour de deux notions principales :

- l'accentuation ;
- les rapports entre anglais écrit et anglais oral.

Il faut en effet insister sur le rôle de l'accentuation en anglais et souligner la différence fondamentale de l'anglais (*stress-timed language*) avec le français (*syllable-timed language*) sur ce point. Les élèves doivent intégrer le fait que l'anglais comporte une opposition entre deux types de syllabes - accentuées/non-accentuées - et tenir compte des implications de cette caractéristique. Cette prise de conscience est indispensable pour la compréhension de l'anglais oral, aussi bien pour les items lexicaux (*politics - political*, etc.) que pour les énoncés où on insistera sur l'emploi des formes réduites d'un nombre important de mots grammaticaux (*what were you doing at the back of the hall ?*).

On ne cherchera pas à exploiter de manière exhaustive le système intonatif de l'anglais mais, à partir de l'organisation accentuelle de la phrase anglaise, on insistera sur la place et la fonction du noyau tonique ("accent de phrase"). On s'attachera également à faire reconnaître et pratiquer les deux schémas intonatifs principaux avec

leurs valeurs fondamentales :

- schéma montant : incomplet/inachevé/encourageant/dubitatif ;
- schéma descendant : complet/achevé/neutre/assertif.

L'utilisation de paires minimales - *boat/bought, heat/eat, right/white*, etc. - permettra de démontrer aux élèves l'importance des oppositions phonologiques de l'anglais. Pour cet aspect du travail, on aura recours à l'alphabet phonétique international.

En ce qui concerne les rapports entre langue écrite et langue orale, il convient de démontrer aux élèves que, contrairement à une idée largement répandue, l'anglais présente de nombreuses régularités et que, par conséquent, la prononciation d'un mot anglais est prévisible à partir de sa graphie dans un grand nombre de cas. On présentera les quatre prononciations régulières des cinq voyelles anglaises et des digraphes les plus fréquents (*-ea, oo*, etc.) sans oublier de signaler l'irrégularité de quelques mots très utilisés (*have, come, gone*, etc.).

II - OBJECTIFS CULTURELS

La classe de seconde représente pour les élèves l'entrée dans une nouvelle phase de leurs études ; il est possible et nécessaire de profiter de cette transition afin de renforcer l'intérêt des élèves pour l'étude des langues étrangères. Dans le cas de l'anglais, ceci apparaît d'autant plus crucial que les élèves ont étudié cette langue depuis quatre ans déjà, voire plus pour un nombre grandissant d'entre eux, depuis la généralisation de l'apprentissage des langues étrangères dans le premier degré. Pour autant, intégrer une composante culturelle dans l'enseignement de l'anglais ne signifie ni faire un cours magistral de civilisation ni reproduire un cours d'histoire, de littérature ou d'art. Il s'agit de mettre en évidence, dans le cadre d'activités de compréhension et d'expression, les particularités de la culture des pays anglophones et les contrastes avec la culture maternelle. L'anglais, langue de Shakespeare, de Dickens, de Joyce, de Faulkner, de Rushdie ou de Nappaul, mais aussi de Conan Doyle, d'A. Christie, de D. Hammett ou de J. Ellroy, est aussi la langue du cinéma anglo-américain, indien, australien ou néo-zélandais ainsi que celle de la musique populaire dont le succès auprès des jeunes est bien connu.

Il s'agit aussi de donner aux élèves un système de références culturelles propres à chacun des pays anglophones dont une langue officielle est l'anglais afin de leur permettre d'accéder à une meilleure compréhension de leurs habitants et des œuvres artistiques majeures. L'on ne saurait pour autant ignorer qu'en France la culture des pays anglophones est aussi véhiculée par d'autres canaux que ceux de l'enseignement. L'on ne saurait non plus occulter le poids de la culture américaine dans ce processus de transmission parallèle, sans y voir nécessairement l'expression d'un modèle ou d'une hégémonie.

La classe de seconde doit être l'occasion pour l'enseignant de tirer profit de cette diversité et doit lui permettre de réinscrire ces phénomènes culturels variés dans un contexte. S'il est souhaitable qu'il ouvre l'élève à la variété et à la richesse de la culture des pays anglophones, il paraît tout aussi désirable qu'il prenne appui sur l'expérience immédiate que les élèves peuvent avoir de la culture "anglophone" dans leur environnement propre.

Les documents et supports seront sélectionnés, les projets pédagogiques élaborés, à partir d'une problématique culturelle permettant aux élèves de s'appropriier le système de référence propre au pays anglophone étudié. C'est notamment ici que les spécificités culturelles du lexique ainsi que le travail sur l'implicite, évoqués plus haut, pourront prendre tout leur sens.

Contenu culturel : "vivre ensemble en société"

Dans la pratique le programme culturel s'organise autour de quatre notions qui sont autant de façons d'appréhender la réalité de la vie au sein d'une communauté culturelle donnée. Ces quatre notions sont la mémoire, les échanges, le lien social et la création.

Ces notions, qui forment l'armature du contenu culturel, deviennent pleinement opératoires lorsqu'elles s'incarnent dans des thèmes précis (par exemple, la notion de lien social illustrée par le thème du multiculturalisme). Certains thèmes pourraient éventuellement trouver une exploitation plus concrète si leur étude prenait appui sur l'étude

de documents relatifs à une ville, voire à plusieurs villes ou lieux du monde anglophone, sans que cela ait un caractère obligatoire.

1 - Mémoire

Par "mémoire", on entend tout ce qui a construit l'histoire et le passé d'une culture.

Exemples de thèmes et, éventuellement, suggestions de villes ou lieux pouvant illustrer ces thèmes : l'empire britannique (Delhi, Hong Kong), émigration et immigration (New York, Dublin, Liverpool, Bradford, Sydney, etc.), les fêtes calendaires, etc.

2 - Échanges

Par "échanges", il faut comprendre tout ce qui a trait aux échanges économiques et à leurs implications sociales. Exemples de thèmes et, éventuellement, suggestions de villes ou lieux pouvant illustrer ces thèmes : le commerce, le tourisme, le jeu (Las Vegas, Atlantic City, Blackpool, les parcs nationaux, les parcs à thème, etc.), la mode (Londres, New York, etc.), l'industrie cinématographique (Hollywood), le monde du spectacle (le West End, Broadway), etc.

3 - Lien social

Il s'agit ici de décliner tout ce que "vivre ensemble" signifie. Exemples de thèmes et, éventuellement, suggestions de villes ou lieux pouvant illustrer ces thèmes : le multiculturalisme, les divisions communautaires (Belfast, Brixton, Miami, Los Angeles, Soweto, etc.), l'explosion urbaine (Lagos), la violence (Washington, Los Angeles, Brixton, etc.), le fait religieux (Canterbury, la Pennsylvanie, Salt Lake City, etc.), les fêtes calendaires, etc.

4 - Création

Ce terme englobe toutes les formes de création. On prendra soin de ne pas en donner une vision stéréotypée ou trop limitative. Exemples de thèmes et, éventuellement, suggestions de villes ou lieux pouvant illustrer ces thèmes : le roman policier, la mode (Londres, New York, etc.), la peinture, la sculpture, l'architecture (Manhattan, Washington, Chicago, Bath, Londres, etc.), le jazz (La Nouvelle Orléans et le French Quarter, New York et Harlem), la country music (Nashville), le reggae (Kingston et la Jamaïque), le cinéma, la télévision, la bande dessinée, la culture hip hop, les festivals (Édimbourg, le carnaval de Notting Hill), etc.

III - OBJECTIFS MÉTHODOLOGIQUES

Pour atteindre les objectifs qui sont fixés à la classe de seconde, les élèves doivent être aidés pour construire des méthodes de travail personnelles, correspondant à leur profil d'apprentissage. D'un côté, il s'agira de les amener à développer des méthodes de travail de classe et de l'autre, il faudra les inciter à affiner et à diversifier leurs méthodes de travail personnel.

Méthodes de travail des élèves au sein de la classe

Il s'agit :

- d'associer les élèves aux objectifs afin qu'ils sachent dans quel sens travailler ;
- de les entraîner de façon régulière aux quatre compétences. Ces entraînements programmés devront mettre en évidence des compétences transférables. Ils devront, par ailleurs, être non seulement progressifs mais évolutifs afin de rendre les élèves de plus en plus autonomes dans la compétence travaillée ;
- de les associer à des évaluations formatives qui jalonnent le parcours d'apprentissage comme autant d'aides à l'acquisition des connaissances. Les élèves seront entraînés, par des activités adaptées, à remédier à leurs erreurs ;
- de poursuivre leur initiation à la prise de notes ;
- de leur donner des occasions d'utiliser le dictionnaire en leur proposant des activités de recherche.

Méthodes de travail personnel des élèves

Les élèves devront être convaincus :

- que les cours d'anglais s'apprennent et qu'il faut s'astreindre à réviser avant chaque cours pour faciliter les rebrassages ;
- qu'il est bon d'entraîner la mémoire par des exercices de mémorisation par cœur : court poème, citation, extrait de texte, nursery rhyme, phrase personnelle... ;

- que la mémorisation est parfois facilitée par un classement du lexique ou des expressions par listes thématiques ou autres ;
- qu'il faut produire de l'anglais pour aller vers plus de maîtrise et que les interventions orales se préparent à l'écrit ;
- qu'ils progresseront par des lectures personnelles en anglais. Dès la classe de seconde, on peut proposer des listes de lecture en rapport avec les intérêts et le niveau des adolescents. Ces lectures pourront faire l'objet de fiches ou de réponses à des questionnaires mais elles seront aussi l'occasion de comptes-rendus oraux.

En dehors de la classe, l'étude d'un thème pourra se prolonger par des activités individuelles ou de groupe : lectures diverses, visionnage et comptes rendus de programmes portant sur l'actualité, de documentaires ou de films de fiction, recherche d'informations sur l'internet, correspondance électronique en anglais avec de jeunes étrangers, anglophones ou non, voyages d'étude.

Ces activités réalisées en dehors de la classe seront l'occasion de mettre en place de nouveaux outils d'évaluation (fiches d'auto et inter-corrrection, exercices disponibles sur l'Intranet de l'établissement ou sur certaines pages Web de l'académie)

Démarches de l'enseignant

S'il appartient toujours au professeur de conduire l'étude approfondie des documents choisis pour leur représentativité, et de guider l'élaboration de commentaires progressivement plus riches et complexes tant pour ce qui est du fond que de la forme, d'autres modalités de travail sont à envisager.

Donner du sens à l'apprentissage

Dans la logique de la réforme du lycée (demi-groupes, aide individualisée, TPE...), l'enseignant est appelé à mettre en œuvre des activités et des tâches qui donnent du sens à l'apprentissage, et qui, d'avantage orientées vers l'individualisation du travail, engagent et responsabilisent l'élève. Les élèves de seconde ont une conscience plus nette de la façon dont les savoirs et les savoir-faire se construisent. Leur participation active au cours sera d'autant mieux assurée qu'ils percevront individuellement l'intérêt qu'ils peuvent en tirer. Il pourra alors s'agir de leur faire prendre conscience des objectifs d'une séquence pédagogique et du niveau de compétence que l'on attend d'eux, des stratégies qu'ils peuvent mettre en œuvre dans telle ou telle activité (pour comprendre en profondeur un texte court et lire rapidement un texte long) ainsi que des critères d'évaluation, ce qui implique une représentation claire des buts à atteindre et des écueils à éviter. Des élèves associés aux objectifs sauront pour quelle raison et dans quel but ils doivent travailler. En étant entraînés à réfléchir sur la qualité de leur anglais et notamment sur les erreurs récurrentes, ils peuvent progresser plus rapidement.

Une manière d'organiser l'autonomie des élèves consistera à ménager certains espaces dans le cours pour mettre en commun les recherches. Encadré par l'enseignant, guidé par ses consignes et ses exigences, l'élève tirera profit de tous les supports qu'il rencontre (le livre, la presse, la télévision ou la vidéo) des ouvrages de référence (les dictionnaires, les encyclopédies) et de ces outils nouveaux que sont l'internet et le multimédia.

Diversifier les activités

L'enseignant mettra en place des activités de communication se rapprochant de situations d'échange véritable (jeux de rôle, simulations, imitations, réemplois, échanges en anglais avec un correspondant étranger, anglophone ou non). En classe, les élèves seront exposés de manière aussi intensive que possible à de l'anglais oral et écrit et seront amenés à pratiquer les quatre domaines de la communication.

Les tâches données à l'élève peuvent déboucher sur des productions en anglais : individuelles ou collectives, écrites ou orales, par exemple la réalisation d'une exposition, d'une séquence vidéo ou d'une page Web.

Le commentaire de texte, éminemment formateur, fera toujours partie des activités de classe, mais on entraînera aussi les élèves à la recherche documentaire, en les formant à la lecture rapide de textes longs, qui constitue une compétence que le lycée se doit de développer.

Varier les supports

L'enseignant se servira de documents écrits, sonores ou multimédia portant sur le monde anglophone. Cette variété souhaitable doit permettre à tous les membres du groupe classe de trouver de quoi satisfaire leurs goûts, leurs intérêts intellectuels et leurs besoins langagiers. Des supports variés et nombreux, associés à une programmation des savoirs, à la construction des compétences et à un entraînement intensif et régulier sont les garants de l'autonomie et des acquisitions stables de l'élève.

Programmer l'apprentissage

Ces activités variées prendront tout leur sens si l'enseignement et l'apprentissage des savoirs sont rigoureusement programmés. Le lexique et la phonologie, au même titre que la grammaire, nécessitent une programmation ; celle-ci implique une réflexion sur les objectifs de remédiation et d'acquisition mais aussi sur la progression "en spirale". Les évaluations diagnostiques de début d'année et les évaluations formatives et sommatives rythmeront cette programmation. Elles permettent en effet de tester non seulement tous les savoirs (grammaire, lexique et phonologie) mais aussi les savoir-faire dans les quatre grands domaines de compétence.

L'ensemble des activités permettent de réactiver les outils lexicaux, grammaticaux et phonologiques dans des contextes nombreux et variés. Elles fournissent la matière, en classe, lors des mises en commun, d'un travail de production orale régulier et méthodique dans les situations authentiques du compte rendu et de l'échange. Il faut impliquer les élèves dans l'exploitation de nombreux documents de nature diverse, écrits et oraux, suggérés par le professeur ou issus de leurs propres recherches : ce travail personnel, individuel ou collectif, permet de restaurer la confiance chez des élèves qui comprennent plus d'anglais qu'ils ne le croient. Quant aux apports méthodologiques, ils nécessitent un entraînement réfléchi et construit. Ils ne doivent toutefois pas faire perdre de vue que l'objectif primordial de l'enseignement de l'anglais reste, bien entendu, la pratique de la langue.

IV - ÉVALUATION

L'évaluation intervient à trois moments de l'apprentissage :

- avant, pour dresser un bilan des acquis des élèves en termes de savoirs et de savoir-faire ;
- pendant, pour réguler le projet d'apprentissage ;
- après, pour mesurer la plus-value apportée par l'enseignement et les apprentissages mis en œuvre.

Pour tester ses élèves l'enseignant utilisera :

- l'évaluation formative qui évalue les progrès individuels des élèves par rapport à l'enseignement reçu et qui peut être différenciée ;
- l'évaluation sommative qui fait le bilan des savoirs et savoir-faire acquis.

Ces deux types d'évaluation se retrouvent dans une évaluation diagnostique qui peut être à la fois sommative et normative car elle fait un bilan par rapport à une norme attendue et elle fait le point sur les savoirs et savoir-faire des élèves à un moment donné. Mais elle est également formative dans la mesure où elle va donner lieu à une remédiation.

Il faut également envisager des procédures d'auto-évaluation où l'élève, responsabilisé, mesure l'écart entre ses réalisations et les attentes grâce à des grilles critériées.

L'évaluation diagnostique de début d'année est un passage obligé pour identifier les acquis et les besoins des élèves de seconde et définir une progression appropriée dans le cadre du programme précédemment défini.

Les évaluations formatives et sommatives font partie intégrante du projet pédagogique et s'inscrivent dans une séquence. Le professeur veillera à expliciter ses critères d'évaluation en précisant les conditions qui doivent être remplies pour réussir un exercice donné.

Pour que l'évaluation en anglais soit la plus complète possible, il importera de la faire porter, d'une part, sur les contenus linguistiques et culturels et, d'autre part, sur les quatre compétences. Soucieux de

rendre compte du parcours effectué par l'élève, le professeur s'attachera à distinguer trois niveaux :

- ce qui est acquis, qui nécessite des rebrassages constants ;
- ce qui est en cours d'acquisition, qui nécessite de nouvelles activités de réflexion sur la langue ;
- ce qui n'est pas acquis et qu'il faudra représenter.

Tout au long de l'année et à intervalles réguliers, le professeur contrôlera le travail écrit et oral des élèves afin de les aider à évaluer leur progrès et d'envisager les solutions pertinentes à apporter.

En fin d'année le professeur vérifiera que les objectifs de la classe de seconde ont été atteints.

LANGUE VIVANTE 3

L'élève qui choisit l'anglais en LV3 doit être considéré comme un grand débutant car il diffère des débutants de sixième et de quatrième par son âge, sa motivation et son expérience antérieure dans l'apprentissage des langues étrangères tant en matière de stratégies d'acquisition qu'en raison de ses connaissances sur le fonctionnement des langues étrangères.

Objectifs

L'enseignement de l'anglais en classe de seconde LV3 poursuit les mêmes objectifs de formation linguistique, d'enrichissement culturel et de développement intellectuel que celui de l'anglais LV1 et LV2 des débutants au collège.

L'objectif prioritaire demeure la langue, le développement des capacités à communiquer à l'oral comme à l'écrit dans un anglais idiomatique. Le programme de LV3 en seconde donnera la priorité aux savoirs langagiers. Ces derniers s'appuieront sur les contenus culturels définis pour la classe de seconde.

Les savoirs langagiers acquis au terme de cette année de seconde seront l'équivalent de ceux de l'anglais LV2 de troisième.

Compétences

On privilégiera les compétences de l'oral en mettant l'accent sur le système phonologique de l'anglais. Dans un souci d'efficacité on introduira l'alphabet phonétique international.

Compréhension de l'oral

Les élèves devront être entraînés à la compréhension de conversations courantes dans un anglais authentique. Les enregistrements ne devront pas dépasser une minute.

Production orale

L'accent sera mis sur la conversation et l'expression d'opinions personnelles en simulant en classe des situations de communication.

Compréhension de l'écrit

On proposera à la lecture et au commentaire des textes ne dépassant pas 300 mots en relation avec le programme culturel. On privilégiera la technique de prise d'information rapide. On présentera aussi des documents pratiques destinés à un usage quotidien. Les élèves seront entraînés à lire des textes de plus en plus longs tout en étant conscients de ne pouvoir en connaître tous les mots. Dans ce but, on les incitera à inférer, autant que faire se peut, le sens des mots par le contexte.

Production de l'écrit

Les élèves devront apprendre progressivement à rédiger des phrases simples, puis complexes, et enfin des paragraphes atteignant 150 mots en fin d'année.

Démarches

Les méthodes et les stratégies varieront, tirant parti de l'autonomie déjà acquise, s'adaptant à la maturité du groupe et s'appuyant sur les méthodes construites dans les autres disciplines et plus particulièrement dans l'apprentissage des autres langues étudiées. Le professeur profitera de l'expérience accumulée ainsi que des capacités d'assimilation et d'abstraction de ses élèves. Il sera attentif aux intérêts et préoccupations des élèves de cet âge pour mettre en œuvre une pédagogie appropriée recherchant économie et efficacité.

Les TICE et le laboratoire de langue permettront d'individualiser l'enseignement et de se placer au plus près des besoins de ces grands débutants.